



Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco.cfdt.fr

 @interco_cfdt_officiel

 /interco_cfdt_officiel

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

JUSTICE SOUS PRESSION : Et maintenant, on fait quoi ?

L'affaire Lyhanna nous affecte tous.

La **CFDT** tient à exprimer à nouveau sa **solidarité et son soutien** aux familles et proches de Lyannah. Nos pensées vont à ceux qui sont endeuillés.

Et nos collègues, agents du ministère de la justice, sont eux aussi des parents, membres de la famille ou proches d'enfants qui auraient pu être cette jeune fille. Ils sont donc affectés eux-aussi.

L'émotion est immense, elle traverse toute la société.

Personne ne conteste l'urgence d'agir pour les victimes et pour la société. Les agents de la justice, en première ligne, comprennent cette attente, ils y sont confrontés depuis des années dans un silence assourdissant de l'administration.

Mais aujourd'hui, dans les Service Judiciaires, et à la PJJ, les demandes s'accroissent sous forme d'**injonctions verticales, rapides et sans appel** :

- enregistrer en urgence toutes les procédures,
- suivre et comptabiliser les dossiers des délinquants sexuels avec des victimes mineurs,
- du reporting à n'en plus finir sur les dossiers en cours...

Et tout cela, en plus du travail quotidien des services déjà surchargés, et sans réflexion sur le fond.

Sans aucune consignes précise de priorisation.

Qui portera la responsabilité s'il y a un drame dans les dossiers laissés de côté pour répondre à cette nouvelle commande urgente ?

Le ministre est prompt à pointer les retards et la qualité du service, mais où est-il quand il s'agit de trouver des solutions concrètes ?

Monsieur le Ministre, pour nos concitoyens, tous leurs dossiers sont essentiels et urgents.

Il est temps de se poser les bonnes questions et de regarder la réalité en face.

Les agents sont à bout !

A bout de ces priorités qui changent chaque semaine.

A bout de les subir sans reconnaissance.

A bout d'être mis au banc des accusés par leur Ministre.

La **CFDT** vous le rappelle avec force, toutes les cartes sont entre vos mains Monsieur le Ministre, les dossiers sur votre bureau. Quand en discutons-nous sérieusement ?

18 JUIN 2026

La CFDT vous demande une rencontre pour évoquer cette situation. En parler sérieusement sur la base notamment des conclusions d'une véritable enquête menée sur le fonds. S'il y a des responsabilités individuelles, il faut qu'elles soient établies dans un cadre procédural adéquat.

Monsieur le Ministre, les agents de ce ministère sont investis et conscients de l'importance de leur mission, ils attendent de leur Ministre du soutien et une parole de vérité.